

**Conformément à notre devis, l'application de la remise substantielle que nous vous avons accordée ne s'entend que moyennement un paiement comptant des factures. En cas de retard de paiement, une facture de solde « sans remise » sera émise.**

#### **Conditions générales de paiement**

La présente facture est payable au comptant.

L'émission d'un effet de commerce ou l'octroi de délais de paiement n'entraîne pas novation.

Tout litige sera tranché par les Tribunaux de Nivelles. Le droit belge sera exclusivement applicable.

Aucune réclamation ne sera admise si elle n'est pas adressée par lettre recommandée dans les huit jours de

l'émission de la facture.

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit, et sans mise en demeure, la déduction d'un intérêt calculé

dès l'échéance convenue, au taux de 12% l'an, ainsi que la déduction d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% de la somme due avec un minimum de 50 €, ceci sans préjudice du régime, le cas échéant

plus favorable pour Thomas Arnould, mis en place par la loi du 2 août 2002 (M.B. 07/08/2002) et plus particulièrement par ses articles 5 et 6 en vertu desquels le débiteur retardataire serait redevable :

- d'un intérêt au taux directeur majoré de sept points de pourcentage et arrondi au demi-point de pourcentage supérieur.

- d'un dédommagement raisonnable pour tous les frais de recouvrement pertinent encourus par suite du retard

de paiement, dédommagement que Thomas et le client acceptent d'ores et déjà de faire correspondre au montant maximal fixé par l'arrêté royal d'exécution de ladite loi.

- Application et opposabilité des conditions générales

Les présentes conditions générales régissent seules toutes nos ventes, opérations et prestations et annulent expressément toutes celles qui leur sont opposées.

Elles annulent notamment les conditions figurant sur les bons d'achat de nos clients. Toute dérogation à nos conditions générales devra faire l'objet d'une approbation expresse et écrite de notre part.

- Offres

Nos offres sont toujours faites sans aucun engagement de notre part.

- Prix

Nos prix s'entendent hors taxes. Les taxes en vigueur sont à charge du client.

Sauf stipulation contraire expresse, nos prix s'entendent hors frais de port et de déplacement.

- Délais

Les délais convenus pour la livraison et/ou la fourniture des commandes ne sont jamais donnés qu'à titre indicatif. Il est établi que l'échéance du délai de livraison n'annule pas le marché au profit du client et qu'aucune pénalité ou dommage pour retard ne peut nous être réclamé. Nous nous réservons la faculté d'exécuter la commande par livraison partielle.

- Annulation de commande

Toute annulation de commande de la part du client, qui serait acceptée de notre part, nous donne droit au paiement, de plein droit, d'une somme équivalente à 30 % du montant de la commande, calculé sur base annuelle en cas de commande de prestations successives, à titre de dommages et intérêts.

- Modification de commande

Toute demande de modification de nos prestations par le client en cours de contrat devra nous être adressée par écrit et fera l'objet d'une offre écrite de notre part mentionnant le prix et une indication des délais de réalisation de la modification ainsi que l'incidence de la réalisation de la modification sur les délais initialement communiqués.

- Force majeure

En cas de force majeure, nous nous réservons la faculté soit d'annuler le marché soit de réduire proportionnellement nos fournitures et/ou prestations soit de considérer les délais de livraison suspendus, le tout sans dommages et intérêts au profit du client qui s'interdit dans l'un et l'autre cas d'annuler le marché. Seront notamment considérés comme cas de force majeure : guerre, attentat, menace d'attentat ou de guerre plaçant le pays en un niveau d'alerte ne permettant plus la circulation habituelle des personnes et/ou des biens, lock-out, émeute, chômage partiel ou total, incendie, vol, inondation ou tout autre sinistre en notre siège social ou siège d'exploitation ou entrepôts ou dans ceux de nos fournisseurs. Est assimilée aux cas de force majeure la survenance de tout événement, même prévisible ou prévu, indépendant de notre volonté, modifiant sensiblement nos conditions d'exploitation.